

Fiche signalétique

NISSO AMERICA INC.

FS n° Fongicide Cercobin

Section 1 – Identification				
Identifiant du produit		Fongicide Renovo , numéro d'homologation 32097		
Autres moyens d'identification		Agent de protection des cultures, fongicide, suspension concentrée (SC)		
Utilisation recommandée du pesticide et restrictions d'utilisation		Fongicide à usage agricole		
Distributeur	Nom	Nisso America Inc.		
	Adresse	88 Pine Street, 14 th Floor, New York, NY 10005 USA		
	Tél.	212-490-0350	Télec.	212-972-9361
Urgence	Tél.	+1-703-527-3887 (CHEMTREC)	Télec.	

Section 2 – Identification des risques	
Classification	Toxicité aiguë par voie orale : risque de catégorie 4 Toxicité aiguë par inhalation : risque de catégorie 4 Mutagénicité des cellules germinales : risque de catégorie 2 Danger pour le milieu aquatique – Risque à long terme : risque de catégorie 1
Mot-indicateur	Avertissement
Mention de danger	H302 Nocif en cas d'ingestion. H332 Nocif en cas d'inhalation. H341 Pourrait causer des défauts génétiques. H400 Très toxique pour la vie aquatique. H410 Très toxique pour la vie aquatique avec effets durables.
Symbole	
Mise en garde	Prévention P201 Obtenir des instructions spéciales avant d'utiliser. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris les mesures de sécurité. P261 Éviter de respirer les vapeurs et le brouillard de pulvérisation. P264 Bien se laver les mains après avoir manipulé. P270 Ne pas manger, boire ni fumer en utilisant ce produit. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans une zone bien ventilée. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Mettre des gants protecteurs/des vêtements protecteurs/un dispositif de protection oculaire/un dispositif de protection faciale.

Fiche signalétique

NISSO AMERICA INC.

FS n° Fongicide Cercobin

	<p>Réaction P301+P330+P312 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P304+P340+P312 EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P308+P313 En cas d'exposition ou d'inquiétude : Obtenez des conseils/soins médicaux. P391 Ramasser le produit déversé.</p> <p>Entreposage P405 Entreposer sous clé.</p> <p>Élimination P501 Éliminer le contenu/contenant conformément à la réglementation locale/nationale/internationale.</p>
Description des risques classés autrement	Aucune

Section 3 – Composition/Renseignements sur les ingrédients

Nom chimique Nom courant et synonymes	N° CAS	Concentration
<u>Ingrédient actif</u> Diméthyl 4,4'-(o-phénylène)bis(3-thioallophanate) ; { 1,2-di-(3-méthoxycarbonyl-2-thioureido)benzène } ; { Diméthyl [1,2-phénylènebis(iminocarbonothioyl)bis-carbamate] } ; Thiophanate-méthyle (nom ISO)	23564-05-8	42,6 % p/p (41,3 % p/p i.a.) (500 g/L)
<u>Ingrédient inactif</u> Alkylnaphtalènesulfonate de sodium, condensat de formaldéhyde	68425-94-5	1,7 % p/p (20 g/L)
Additifs (surfactants et autres)	—	12,1 % p/p
Eau		Reste

Section 4 – Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer. Si l'irritation des yeux persiste, obtenir des conseils/soins médicaux.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver avec du savon et beaucoup d'eau. En cas d'irritation cutanée, obtenir des conseils/soins médicaux.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Ingestion	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Symptômes/effets les plus importants (aigus et à retardement)	Non disponibles
Indication de soins médicaux immédiats et	Pas d'antidote particulier. Soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à

Fiche signalétique

NISSO AMERICA INC.

FS n° Fongicide Cercobin

d'un traitement spécial, au besoin	instaurer en fonction des réactions du patient.
------------------------------------	---

Section 5 – Lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés (et non appropriés)	Ce produit est non combustible. Moyens d'extinction appropriés : produits chimiques secs, dioxyde de carbone, mousse antialcool ou brouillard d'eau. Moyens d'extinction inappropriés : aucun connu
Risques particuliers posés par le produit chimique	La décomposition thermique ou la combustion peut produire des oxydes de carbone, des oxydes d'azote et du dioxyde de soufre.
Équipement protecteur spécial et précautions pour les pompiers	Équipement protecteur Porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection individuelle complet. Précautions pour les pompiers Déplacer les contenants du lieu de l'incendie si cela peut être fait sans risque. Si cela est impossible, les refroidir avec un brouillard d'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée conformément aux réglementations officielles locales.

Section 6 – Mesures en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement protecteur et mesures d'urgence	Consulter la Section 8 pour connaître l'équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard ou les vapeurs.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Empêcher le produit déversé d'atteindre des drains, des fossés ou des rivières car ce produit est nocif pour les organismes aquatiques et peut causer des effets nocifs à long terme dans les milieux aquatiques. Balayer le produit, le déposer dans un contenant fermé et le conserver aux fins d'élimination des déchets. Évacuer la zone (anglais douteux : Ventricle area???) et nettoyer le site du déversement avec du savon et beaucoup d'eau une fois que le produit aura été ramassé. Respecter la réglementation fédérale, provinciale ou locale pour les questions de santé et de protection de l'environnement avant de déverser l'eau traitée dans la mer, les rivières, les lacs, etc.

Section 7 – Manutention et entreposage

Précautions pour une manutention sûre	Consulter la Section 8 pour connaître l'équipement de protection individuelle. Tenir hors de la portée des enfants. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Obtenir des instructions spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris les mesures de sécurité. Éviter de respirer le brouillard ou les vapeurs. Bien se laver les mains après avoir manipulé. Ne pas manger, boire ni fumer en utilisant ce produit. Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées ou munies de hottes de type chimique. Tenir à l'écart de la nourriture, des boissons et des denrées pour animaux. Éviter le rejet dans l'environnement.
---------------------------------------	--

Fiche signalétique

NISSO AMERICA INC.

FS n° Fongicide Cercobin

	En cas d'exposition ou d'inquiétude : Obtenez des conseils/soins médicaux.
Conditions d'un entreposage sûr	Garder le contenant hermétiquement fermé. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé place. Tenir à l'écart de la nourriture, des boissons et des denrées pour animaux. Tenir à l'écart de la lumière directe du soleil et des agents oxydants. Entreposer sous clé.

Section 8 – Contrôles de l'exposition/Protection personnelle

Paramètres de contrôle	Sans objet.		
Contrôles d'ingénierie appropriés	Utiliser un système de ventilation par aspiration, général ou local, afin de contrôler les vapeurs ou le brouillard. Prévoir des douches d'urgence et des postes de rinçage oculaire.		
Mesures de protection personnelles, comme l'équipement de protection individuelle			
Voies respiratoires	Appareil respiratoire appropriée pour les vapeurs organiques	Gants	Gants (en caoutchouc ou en chlorure de polyvinyle)
Yeux/visage	Lunettes de protection	Chaussures	Bottes
Vêtements	Vêtements de travail à manches longues	Autres	Aucun

Section 9 – Propriétés physico-chimiques

Apparence	Liquide beige-ocre pâle	Odeur	Faible odeur caractéristique
Densité relative	1,17 à 1,23 g/cm ³ (20°C)	pH	5 à 7 (1 % dans l'eau)
Point de fusion	Sans objet	Point d'ébullition	Non disponible
Densité de vapeur (air=1)	Sans objet	Tension de vapeur	<1,3× 10 ⁻⁵ Pa à 25°C (ingrédient actif)
Taux d'évaporation (acétate d'éthyle =1)	Sans objet	Tension superficielle	41,1 mN/m (20°C, 25 %)
Solubilité dans l'eau	Dispersable	Solubilité dans un solvant	Non disponible
Log Po/w	1,44 (ingrédient actif)	Viscosité	500 à 900 mPa · s (20°C, rotor n° 2, 30 tr/min)
Point d'éclair	Aucun jusqu'à 100°C	Température d'autoignition	Non combustible

Fiche signalétique

NISSO AMERICA INC.

FS n° Fongicide Cercobin

Limites d'explosivité	Limite inférieure	Sans objet	Limite supérieure	Sans objet
-----------------------	-------------------	------------	-------------------	------------

Section 10 – Stabilité et réactivité			
Réactivité	Ce produit est stable dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.		
Stabilité chimique	Instable	x	<u>S'il est instable, traiter pour éviter une réaction instable.</u> Agents oxydants, acides puissants ou bases.
	Stable		
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune polymérisation dangereuse.		
Conditions à éviter	Température élevée.		
Matières incompatibles	Aucune substance connue à éviter.		
Produits de décomposition dangereux	Aucune réaction ni produit dangereux connus.		

Section 11 – Renseignements toxicologiques	
Toxicité aiguë	Orale (rat) : DL ₅₀ 1000 mg/kg (femelle) Cutanée (rat) : DL ₅₀ > 2000 mg/kg (mâle, femelle) Inhalation (rat) : CL ₅₀ 2,25 mg/L (4 h) (mâle, femelle)
Corrosion/irritation cutanée	Cutanée (lapin) : Pas irritant
Lésion/irritation grave des yeux	Yeux (lapin) : Pas irritant
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Cutanée (cobaye) : Négative Respiratoire : Non disponible
Mutagénicité des cellules germinales (ingrédient actif)	Test d'Ames : Négatif Test d'aberration chromosomique : Négatif Rec-Assay : Négatif Test UDS : Négatif Test du micronoyau : Positif Ce produit a été classifié comme risque de catégorie 2 car sa teneur en thiophanate-méthyle pour un risque de catégorie 2 est ≥ 1 %.
Carcinogénicité	Rat : Négative

Fiche signalétique

NISSO AMERICA INC.

FS n° Fongicide Cercobin

Souris : Négative

	NTP	Monographie IARC	OSHA
Thiophanate-méthyle	Non répertorié	Non répertorié	Non répertorié

Toxicité pour la reproduction

Thiophanate-méthyle Test de reproduction sur 3 générations (rat) : Négative

STOT-exposition unique : Non disponible

STOT-exposition répétée : Non disponible

Risque d'aspiration : Non disponible

Autres

Tératogénicité (ingrédient actif)

Négative (rat)

Négative (lapin)

Toxicité chronique

DSENO (rat) : 8,8 mg/kg/jour (mâle), 10,2 mg/kg/jour (femelle) (2 ans)

DSENO (souris) : 98,6 mg/kg/jour (mâle), 28,7 mg/kg/jour (femelle) (1,5 an)

Section 12 – Renseignements écologiques

Écotoxicité

Toxicité aiguë pour les poissons : CL₅₀ (Oncorhynchus mykiss) : > 100 mg/L (96 h)

Toxicité aiguë pour les daphnies : CE₅₀ (Daphnia magna) : 11 mg/L (48 h)

Toxicité chronique pour les daphnies : CSEO 0,078 mg/L (21 jours, pour le thiophanate-méthyle WDG)

Toxicité aiguë pour les algues : CE₅₀ : 88,3 mg/L (72 h)

CSEO : 10 mg/L

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Faible dégradabilité (thiophanate-méthyle)

Bioaccumulation potentielle – Comme la valeur Log Po/w est faible, on estime que la bioaccumulation potentielle est faible (thiophanate-méthyle).

Mobilité dans le sol – Non disponible

Autres effets nocifs – Non disponibles

Section 13 - Élimination

Éliminer le contenu/contenant conformément à la réglementation locale/nationale/internationale.

Section 14 – Données sur le transport

Transport maritime international (IMDG)

N° NU 3082

Classe 9

Nom d'expédition approprié Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n. s. a.
(mélange à base de thiophanate-méthyle)

Groupe de conditionnement III

Polluant marin Applicable

Réglementation DOT

Fiche signalétique

NISSO AMERICA INC.

FS n° Fongicide Cercobin

Nom d'expédition approprié	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n. s. a. (mélange à base de thiophanate-méthyle)
Classe de risque	9
N° d'identification	NU 3082
Groupe de conditionnement	III
Guide de mesures d'urgence n°	171
Réglementation sur les marchandises dangereuses ICAO/IATA	
N° NU	3082
Classe	9
Nom d'expédition approprié	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n. s. a. (mélange à base de thiophanate-méthyle)
Groupe de conditionnement	III
Dangereux pour l'environnement	Applicable
Précautions spéciales pour l'utilisation	
Sans objet	

Section 15 – Données de réglementation

Substance	Thiophanate-méthyle (N° CAS 23564-05-8)
TSCA	Non répertorié ((sans objet (pesticide))
OSHA (produits chimiques très dangereux)	Non répertorié
SARA (substance extrêmement dangereuses)	Répertorié
CERCLA (substance dangereuse)	Répertorié
Autres	Aucune

Section 16 – Autres renseignements

Données sur l'étiquette			
Cotes NFPA : Santé : 1 Inflammabilité : 0 Instabilité : 0			
Données de réglementation dans d'autres régions			
Substance	Thiophanate-méthyle (N° CAS 23564-05-8)		
ENCS (JAPON)	Non répertorié ((sans objet (pesticide))		
EINECS (UE)	Répertorié (245-740-7)		
LIS (Canada)	Répertorié		
IECSC (Chine)	Répertorié		
Corée du Sud (ECL)	Répertorié		
Données révisées			
Cette FS a été préparée conformément à ANSI Z400.1/Z129.1-2010.			
Date de préparation	6 septembre 2013	Date de révision	14 décembre 2015

Ces informations proviennent de sources ou s'appuient sur des données considérées comme fiables. Cependant, Nippon Soda Co., LTD. ne garantit aucunement l'exactitude ou l'exhaustivité absolue de ces données ni le fait que d'autres mesures puissent être nécessaires dans des conditions particulières.